

L'ALGERIE ET LA DERADICALISATION UNE EXPERIENCE A PARTAGER

L'Algérie a célébré, le 29 Septembre 2015, le dixième anniversaire de l'adoption par référendum de la Charte pour la Paix et la Réconciliation Nationale, soumise par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

L'Algérie est convaincue que le combat à livrer à ce grave fléau s'impose au quotidien et dans tous les domaines d'activité, qu'ils soient politiques, institutionnels, économiques, culturels, culturels, éducationnels ou sociaux. Pour ce faire, il requiert nécessairement la collaboration active de l'ensemble des institutions nationales, de tous les partenaires sociaux et de tous les citoyens.

En effet, l'Algérie s'attelle à rassembler tous ses enfants autour des valeurs algériennes millénaires de tolérance, de pardon et de solidarité pour construire un avenir libéré de la menace du fléau du terrorisme, de sa matrice, l'extrémisme violent, et de toute tentative ou tentation de dérive extrémiste.

Et parce que « le terrorisme nécessite une riposte "globale", recommandant une stratégie "cohérente", de "longue haleine" et des "synergies" entre les pays engagés contre ce fléau », l'Algérie est décidée à mettre à profit la somme de son expérience en matière de déradicalisation. Cette approche est expliquée dans un document intitulé « L'Algérie et la déradicalisation : une expérience à partager », disponible sur le site de l'Ambassade en trois (03) langues, arabe, français et anglais.